

NOTE RBR 2020 2050 - CONFORT

CONTRIBUTION DE COENOVE

Dans le cadre de la concertation ouverte sur la note RBR 2020 relative au confort des bâtiments, Coénove a lu avec la plus grande attention la note réalisée par le groupe de travail.

Nous tenons tout d'abord à souligner l'intérêt que présente, à notre avis, ce document qui, en complément de l'expérimentation actuellement menée sur le Label E+C-, apporte une vision certes moins conventionnelle mais plus proche de la « vraie vie » et tout aussi essentielle des fonctions auxquelles doit répondre un logement dont la finalité première est bien la réponse aux attentes de ses occupants.

Nous partageons ainsi pleinement votre analyse sur les points suivants :

- Le nécessaire besoin de flexibilité du logement et le degré de liberté et d'adéquation à laisser à l'occupant. Cette responsabilisation doit par contre s'accompagner d'une bonne information sur les conséquences des gestes engagés, notamment en matière de surconsommation et donc de coûts.
- Le poids relatif grandissant des usages spécifiques de l'électricité vis-à-vis des 5 usages pris en compte dans la RT2012. Estimés à 70 kWh/m².an et en constante progression, ils représentent de loin la première source de consommation des logements neufs. L'importance de ces chiffres atteste de la nécessité de prendre en compte l'ensemble des usages du logement dans le cadre de la future réglementation.
- Le rôle essentiel de la maintenance des équipements, trop souvent passé sous silence. Les performances dans la durée des produits et le maintien du confort procuré sont pourtant directement liés à leur entretien dans le temps. Ce besoin concerne d'ailleurs tous les équipements, y compris la pompe à chaleur, équipement dominant dans la maison individuelle neuve et appelé à se développer encore. Dans ce domaine, la connectivité grandissante des appareils ouvre des perspectives intéressantes.
- La nécessaire prise en compte dans les prochaines années de la qualité de l'air intérieur. In fine, s'il ne s'agit pas directement de confort ressenti, des considérations sanitaires et d'hygiène dictent pleinement cet aspect. Les débits d'air à l'intérieur du logement trop longtemps abordés uniquement sous l'angle de la performance énergétique, doivent sans doute être renforcés pour garantir une meilleure qualité de l'air intérieur.
- La remise en cause du tabou du 19°C universel.
- La contribution de la connectivité (ex-domotique), pourvoyeuse de services à l'utilisateur pour améliorer son confort quotidien, ce point mérite d'ailleurs à notre sens un plus grand développement.

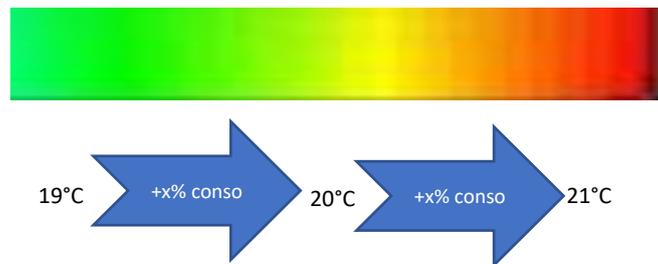
Au-delà de ces points de convergence, la note suscite, de notre part, quelques points de questionnement :

1. Sur l'adaptabilité du logement :

Les attendus d'un logement sont effectivement très dépendants de ses occupants et l'appréciation du confort de vie d'un même logement sera donc possiblement très différente d'une personne à l'autre comme cela est bien souligné dans l'étude.

Au-delà de ce point, les fréquentes mutations (temps de résidence moyen dans un logement de 7 ans selon l'Insee) et plus globalement l'intérêt de préserver une mixité générationnelle (logements collectifs mais également à l'échelle d'un quartier) font qu'un logement ne pourra jamais pleinement répondre aux attentes spécifiques. Dès lors, il semble qu'une voie à privilégier soit l'information préalable et régulière des occupants des potentialités du logement. La note parle à ce titre d'adaptabilité, de liberté laissée à l'usager et d'information. Sur ce dernier point, ne pourrions-nous pas imaginer une étiquette/un affichage de critères 'confort'/ 'consommation' objectivement définis sur la base des points mentionnés dans la note ?

Illustration pour le chauffage



Une autre voie qui concerne plus la maîtrise d'œuvre serait de moduler le scénario conventionnel actuellement utilisé (19°C, famille...) en prenant 1 ou 2 autres profils d'occupants (21°C, retraité ...) afin de rechercher des voies d'optimisation du bâti/système de chauffage mieux adaptés à ces différents scénarios représentatif des différentes utilisations du logement.

2. Sur les surconsommations :

La note aborde les surconsommations sans les définir exactement. Il semblerait pertinent d'en préciser un ordre de grandeur. Est-ce qu'un dépassement de 5% des consommations conventionnelles calculées doit déjà être considéré comme une surconsommation ? Est-ce 10%... ?

3. Sur le recours à la climatisation :

Si l'analyse préalable nous convient (pics de réchauffement, présence de la climatisation dans l'univers de tout un chacun), sa traduction en termes de piste de solution nous interpelle, notamment au niveau de l'adéquation considérée comme évidente, au niveau journalier, entre besoins de climatisation et la production PV. N'oublions pas que le PV est déjà sollicité en maison individuelle pour répondre aux besoins liés aux usages spécifiques et que son implantation en logement collectif reste soumise à de nombreuses contraintes. Le PV, dont la production peut être approchée à 4 à 8 kWh ep/m².an, ne pourra donc pas tout compenser, d'autant plus que ce surplus d'électricité verte en été reste à ce jour hypothétique. Il est ainsi à craindre que la tendance à la généralisation de la climatisation augmente les consommations

sans pour autant qu'elles soient compensées par une source EnR (source EnR qui ne doit d'ailleurs pas être uniquement cantonnée au PV).

Pourquoi ne pas plutôt parler, dans un premier temps, de rafraîchissement (par la circulation d'eau froide dans les systèmes à vecteur eau et le double flux rafraîchi pour le vecteur air) ? De logement traversant pour favoriser les renouvellements d'air ?

4. Sur les coûts :

La note ne fait aucune mention de la question des coûts, tant en phase de construction que d'exploitation. Le confort n'a certes pas de prix, mais...il nous semble toutefois important de rappeler que les projets doivent s'inscrire dans un écosystème économiquement acceptable, adapté aux possibilités financières des occupants et ne pas conduire à une équation économique déraisonnable pour un gain minime (coût marginal du kWh évité).

Nous souhaitons également formuler quelques propositions de compléments :

1. Le confort ECS :

Dans la perception du caractère confortable du bâtiment, l'Eau Chaude Sanitaire tient et tiendra un rôle important. Il s'agit d'un besoin fondamental, peu marqué par la saisonnalité mais qui est par contre très distinctif en fonction de la composition familiale. La note ne fait pas mention de cet aspect qui de plus, en termes de consommation énergétique (20 kWh ep/m².an), devient prépondérant par rapport au chauffage.

2. Le choix du système de chauffage :

Le choix du système de chauffage impacte également sensiblement la notion de confort. Il est admis que les systèmes avec une part de rayonnement sont plus confortables et limitent la remontée de la température par rapport à la température de consigne. Le vecteur eau contribue au confort de l'utilisateur du fait qu'il mixe rayonnement et convection.

3. De nouvelles fonctions pour les futurs logements ou futurs bâtiments dans lesquels ils s'inscriront :

- Des espaces de vie commune notamment en zone urbaine pour ré-humaniser la vie en immeuble collectif, comme cela se fait fréquemment en Allemagne ou en Scandinavie (salle de sport, salle de jeux, salle de réception, salle de lavage ...) gagneraient à être développés
- L'adaptation à une population de plus en plus vieillissante doit être prise en compte, tout en essayant de rapprocher les générations (colocation 4^e et 2^eme âge)

En conclusion, les réflexions du GT amenant à considérer un logement comme un espace de flexibilité et de modularité nous semblent très pertinentes, d'autant plus qu'elles se rapprochent des conditions réelles d'occupation des bâtiments.

C'est bien cette flexibilité d'usage qui doit dicter les réflexions dans le cadre de la prochaine réglementation, visant à la fois à redonner de la liberté à l'occupant en veillant à ne pas s'enfermer dans des solutions toutes faites.

A ce titre, la proposition de ne pas se focaliser sur un seul scénario mais de viser une approche multi-critères pour appréhender la conception des futurs logements nous semble la voie à privilégier. Ainsi, plusieurs scénarii conventionnels reflèteraient bien plus la réalité d'occupation des logements sous l'angle du triptyque Consommation/Confort/Coût, le facteur décisif pour la pleine réussite de cette démarche résidant dans l'information, la sensibilisation et la pédagogie vis-à-vis des occupants.